

rue du Sergent Blandan

Appartement 402/3 pièce(s)
4ème étage
Batiment A

Séjour / Cuisine / Entrée	41.3 m ²
CH.1	14.1 m ²
CH.2	9.1 m ²
Dégagement	1.8 m ²
SDB	5.8 m ²
SDE	3.8 m ²

TOTAL - SURFACES HABITABLES 75.9 m²

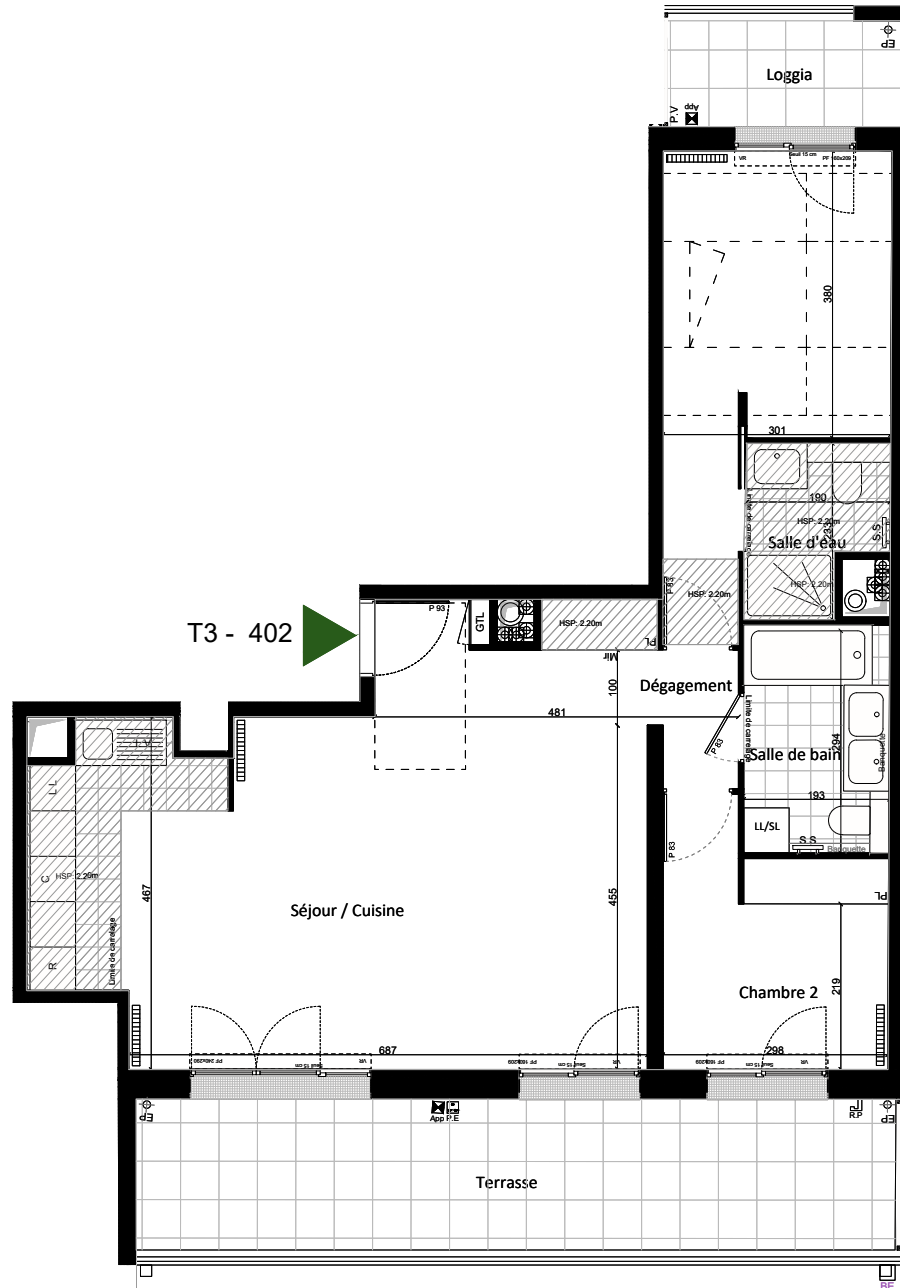
SURFACES ANNEXES	
Loggia	4.6 m ²
Terrasse	21.2 m ²
TOTAL - SURFACES ANNEXES	25.8 m²

Nota: La surface habitable des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

Date: 06/01/2022 Indice : J

LEGENDE

PF : Porte-fenêtre	HSP : Hauteur sous plafond
FA : Fenêtre	GC : Garde Corps
VR : Volet roulant	PI : Placard
Alli. : Allège + hauteur	▨ : Soffite et faux-plafond
EP : Descente d'eau pluviale	— : Retombée poutre
RP : Robinet de Puisage	☼ : Sèche serviette
SS : Siphon de sol	□ : Espace PMR
PV : Pare-vue	▭ : Radiateur
Seuil ~+ : Hauteur approximative	Ⓜ : Tableau électrique



T3 - 402



NB : Le TMA que vous nous avez demandé de mettre en oeuvre a pour conséquence la perte de l'accessibilité PMR¹ de votre logement. Afin de retrouver cette conformité aux normes PMR¹ et de rétablir la configuration prévue initialement au plan de vente à l'indice 0, vous devrez effectuer à vos frais les travaux. PMR¹ = Personne à Mobilité Réduite.



NOTA: Le présent document exprime la figure et la disposition générale de l'appartement. Les emplacements des radiateurs ou des convecteurs sont indiqués. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques, des contraintes de la réalisation et/ou des impératifs réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions que les éléments d'équipement. Les canalisations ne sont pas mentionnées. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds ne sont pas mentionnés sauf ceux éventuellement connus à la date d'établissement du présent plan.